Concevoir et piloter des projets humanitaires dans le respect d'une démarche qualité et des normes humanitaires | Bloc 1 | VAE

Lien vers la formation session disponible **Accessible toute l'année** inscription toute l'année tarif 1000€
Je m'inscris

Frais de candidature : 200€ - Frais de jury : 800€

-->

présentation

Déjà été Coordinateur de projet ou de programme humanitaire ? Vous avez exercé ce métier pendant au minimum 1 an dans le secteur humanitaire et vous souhaitez faire reconnaître vos expériences ? Grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience, obtenez une attestation de réussite à l'un ou l'autre des 4 blocs de compétences qui composent la certification Bioforce de « Coordinateur de programme humanitaire » de niveau 7 (RNCP). Vous pouvez cibler ainsi directement les compétences nécessaires à la réalisation de vos projets professionnels. A terme, si vous le souhaitez, la validation des 4 blocs vous permet d'obtenir la certification professionnelle.

Candidature pour le **premier bloc de compétences** « Concevoir et piloter des projets humanitaires dans le respect d'une démarche qualité et des normes humanitaires » : découvrez les compétences attendues pour valider ce bloc de compétences

En suivant cette formation, vous obtiendrez

- Une attestation de validation du bloc de compétences

CRITÈRES D'ADMISSION

Au moins un an d'activité professionnelle exercée de façon continue ou non, en rapport direct avec la certification visée. Sont prises en compte dans une demande de VAE l'ensemble des activités professionnelles salariées et non salariées (tel que le bénévolat, volontariat, stage pratique) pratiquées en France ou à l'étranger.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES

Concevoir des projets et des programmes humanitaires en s'appuyant sur l'analyse des données de contexte, des besoins humanitaires, des acteurs et des capacités locales, afin de formaliser ces projets et leur logique d'intervention dans un document de référence.

Structurer et piloter la mise en œuvre, le suivi et le reporting des projets au moyen de l'analyse d'indicateurs de suivi pertinents et en collaboration avec les équipes projet et partenaires, afin d'orienter les prises de décision ou les réorientations de projets.

Organiser la construction participative, l'application et le suivi d'une démarche qualité aux différentes étapes des projets, dans le respect des normes de qualité et de redevabilité humanitaires, afin de rendre compte aux parties prenantes et de renforcer les capacités locales.

Évaluer et capitaliser les projets en formulant des recommandations exploitables afin de promouvoir les apprentissages au sein des équipes, de l'organisation, et des partenaires.

INFORMATIONS TARIF

Etape 1. Candidature : 200 €

Etape 2. Passage en jury (en France ou à distance) : 800 €

Accompagnement dans votre démarche VAE (non obligatoire, uniquement si souhaité par le candidat) : Bioforce et son partenaire, Les 2 Rives, s'associent pour accompagner les professionnels de l'humanitaire dans leur démarche VAE. Un programme complet, sur-mesure, à votre rythme pour faire reconnaître et valoriser votre expérience !

LES ÉTAPES DE VOTRE VAE

Étape 1. Candidatez
Remplissez le formulaire de candidature accessible en cliquant sur « Je m'inscris ». Vous recevrez ensuite un email (pensez à vérifier votre dossier Spam) qui vous permettra d'accéder à votre Espace Candidat, dans lequel vous pourrez compléter votre candidature* et régler les frais de candidature (ou télécharger votre attestation de prise en charge).

Etape 2. Rédigez et soutenez
Si la recevabilité de votre candidature est prononcée, vous recevrez un Dossier de Présentation des Acquis qui vous permettra de décrire et d'analyser les activités et les compétences acquises lors des expériences professionnelles en lien avec le bloc de compétences visé. Une fois ce Dossier de Présentation des Acquis validé par Bioforce, vous êtes invité·e à le présenter devant un jury qui évaluera votre expérience et vos compétences au regard de la description des compétences du bloc dans le référentiel d'emploi, et décidera de la validation ou non du bloc de compétence visé. Ces jurys ont lieu deux fois par an (généralement en milieu et en fin d'année).

Plus d'info sur la VAE à Bioforce

Lien vers la formation